

BULLETIN D'INSCRIPTION ÉQUIPE RELAIS

VALABLE UNIQUEMENT POUR LE TRIATHLON COURTE DISTANCE

TRIATHLON RELAIS - ÉQUIPE DE 3 / NOM DE L'ÉQUIPE :

- Chèque de 55€ par équipe libellé à A.T.O. si les 3 équipiers sont licenciés FFTRI ayant au moins un concurrent non licencié ou licencié FFTRI Accueil
- Chèque de 60€ après le 05/09/08
- Photocopie licence 2008 pour les licenciés FFTRI - FFN - FFC - FFA
- Chèque de 62€ par équipe libellé à A.T.O. pour les équipes
- Chèque de 67€ après le 05/09/08
- Certificat médical ci-joint pour concurrent non licencié et licencié FFTRI Accueil entraînement
- Autorisation parentale
- Photocopie licence pour les licenciés

Nom du nageur _____ Prénom _____ Date de naissance _____
 Sexe M F Adresse E-mail _____ N° tél _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 N° licence _____ Signature obligatoire _____

Nom du cycliste _____ Prénom _____ Date de naissance _____
 Sexe M F Adresse E-mail _____ N° tél _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 N° licence _____ Signature obligatoire _____

Nom du coureur _____ Prénom _____ Date de naissance _____
 Sexe M F Adresse E-mail _____ N° tél _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 N° licence _____ Signature obligatoire _____

UTILISER UN CERTIFICAT MEDICAL DIFFÉRENT POUR CHAQUE CONCURRENT NON LICENCIÉ OU LICENCIÉ ACCUEIL DE L'ÉPREUVE RELAIS (photocopie ou original du médecin avec les termes identiques).

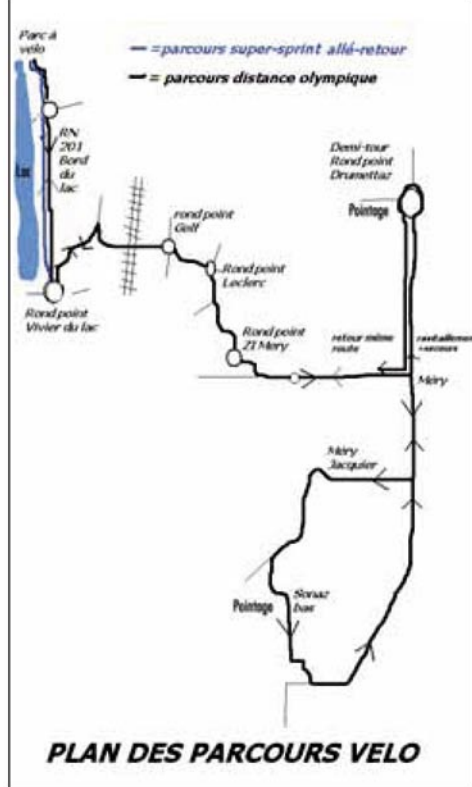
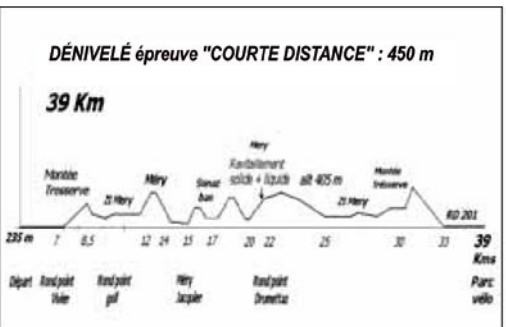
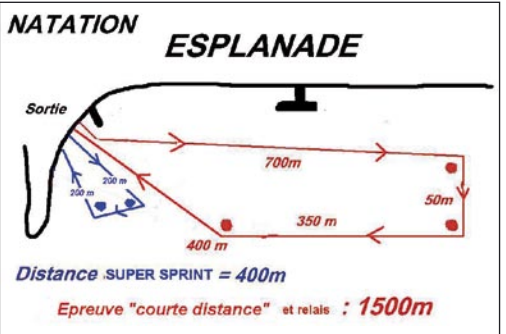
ATTESTATION MÉDICALE (à remplir par le médecin)

Je soussigné(e) Docteur certifie avoir examiné ce jour M./Mme/Melle et n'avoir pas constaté, à ce jour, de signe clinique contre-indiquant la pratique en compétition du Triathlon, du Duathlon, de la natation, du cyclisme, de la course à pied (rayer les mentions inutiles).

À le Signature et Cachet obligatoires _____

À renvoyer à : Jacques Jehlé - 5, rue Pasteur - 73190 CHALLES LES EAUX Tél. 04 79 71 32 67 - Port. 06 80 37 71 98 jacques.jehle@neuf.fr - avant le 6 septembre 2008

PARCOURS SUPER SPRINT et COURTE DISTANCE



HÉBERGEMENT / SÉJOUR

Partenaires de l'épreuve, situés à côté du grand port d'Aix les Bains et de l'esplanade du Lac.

MARINA ADELPHIA
 Lac, Hôtel & Santé
 AIX-LES-BAINS

HÔTEL RESTAURANT BP 523
 215 boulevard Barrier
 73105 AIX LES BAINS
 Tél. 04 79 88 88 72
 Site Internet : adelphia-hotel.com

HÔTEL RESTAURANT DAVAT Hôtel
www.davat.fr

DAVAT ★★
 21 chemin des Bateliers - Le Grand Port
 73100 Aix-les-Bains
 Tél : 04 79 63 40 40

AIX TRIATHLON ORGANISATION

les bains

ACTION !!!
14 septembre 08

france bleu pays de savoie

4^{ÈME} TRIATHLON INTERNATIONAL D'AIX LES BAINS

www.sportmagazine.fr
XSPORT
 www.xsportshop.fr

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :
 Office du Tourisme 04 79 88 68 00 / 04 79 71 32 67
www.triathlonaixlesbains.com
 inscription en ligne : www.activeeurope.com

SUUNTO

photos : ph. courazier/sport magazine
 conception / réalisation XSPORT concept - 06 88 00 09 59 - L. ne pas jeter sur la voie publique

PROGRAMME

> Retrait des dossards

- samedi 13 septembre de 16 h à 19 h sur l'esplanade du lac
- dimanche 14 septembre à partir de 7 h sur l'esplanade du lac

7 h 00 Ouverture du retrait des dossards

8 h 00 Ouverture parc à vélo

8 h 45 Briefing de course du Super-Sprint

9 h 00 Départ Super Sprint catégorie Féminines

9 h 05 Départ Super Sprint catégorie Vétérans, Cadets, Juniors et Minimes

9 h 10 Départ Super Sprint catégorie Seniors

11 h 00 Remise des prix du Super Sprint

11 h 00 Ouverture parc à vélo du triathlon Courte Distance

11 h 45 Briefing de course

12 h 00 Départ du triathlon Courte Distance “ vague féminine ”

12 h 10 Départ du triathlon Courte Distance “ vague masculine ”

15 h 15 Arrêt du chronométrage Courte Distance

15 h 45 Briefing et Ouverture parc à vélos de l'épreuve Avenir

16 h 00 Départ du triathlon Avenir 1

16 h 30 Départ du triathlon Avenir 2

17 h 15 Remise des prix du Courte Distance et Avenir

Détail des épreuves

> Triathlons Avenir

Course 1 Poussins (1/01/99 au 31/12/2000) et Pupilles (1/01/97 au 31/12/98)

50 m natation / 1,6 km vélo / 400 m course à pied

Course 2 Benjamins (1/01/95 au 31/12/96) et Minimes (01/01/93 au 31/12/94)

100 m natation / 2 x 1,6 km vélo / 1 km course à pied

• Nombre de participants limité à 150 pour course 1 et course 2

• Libre choix du vélo : vélo de route ou VTT (Parcours chemin - gazon)

• Médaille souvenir et lot surprise à chaque participant.

> Triathlon Super Sprint

1 x 400 m natation / 1 x 13 km vélo sur parcours plat / 1 x 3 km course à pied.

- Épreuve ouverte à tous (nés en 94 et avant)
- Nombre de participants limité à 600.
- Chaque concurrent devra disposer de son équipement.
- Lots aux premiers de chaque catégorie minime, cadet, junior, senior, vétéran, hommes et femmes.

> Triathlon Courte Distance

1 x 1500 m natation / 1 x 40 km vélo / 2 x 5 km course à pied

- Épreuve individuelle ouverte à tous à partir de 18 ans pour l'épreuve individuelle (nés en 1990 et avant)
- Épreuve relais ouverte aux concurrents (nés en 1992 et avant)
- Nombre de participants limité à 400 + 30 équipes de 3
- Lots aux premiers de chaque catégorie junior, senior, vétéran, hommes et femmes.
- Primes individuelles non cumulables.

Grille des récompenses Courte Distance : total 3.450€

| | Hommes | Femmes | Relais | Club* |
|------|--------|--------|--------|-------|
| 1er | 500 € | 500 € | lots | 400 € |
| 2ème | 300 € | 300 € | lots | 300 € |
| 3ème | 200 € | 200 € | lots | 200 € |
| 4ème | 100 € | | | 100 € |
| 5ème | 50 € | | | |

Club le plus représenté à l'arrivée du courte distance : 300 €

• Lots de valeurs aux 3 premiers de chaque catégorie. Récompenses non cumulables.

* 3 meilleures places des triathlètes d'un même club. Tombola pour tous les participants des épreuves.

Règlement général des épreuves

Réglementation selon le cahier des charges de la FFTRI.

Respect des consignes des membres de l'organisation et de l'arbitrage.

Les concurrents courent à leurs propres risques et déchargent l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel et de vol.

- Droits d'inscription non remboursables en cas de désistement ou d'annulation de l'épreuve le jour même.
- Présentation obligatoire de la licence lors du retrait du dossard pour licenciés FFTRI et licenciés FFN - FFC - FFA pour le relais.
- L'épreuve est sous le contrôle officiel des arbitres.
- Les épingles de sûreté ne sont pas fournies.
- Ravitaillements à l'aire de transition et sur les parcours.
- Toute aide extérieure est non autorisée.
- Il est déconseillé de porter le dossard pendant l'épreuve de natation.
- Remise d'une puce électronique à restituer dès l'arrivée sinon paiement de 25 euros. Récupération du matériel après l'arrivée du dernier concurrent de chaque épreuve.

Mesures diverses règlementaires

> NATATION

- Seuls lunettes, masques, pince-nez et combinaison sont autorisés. Celle-ci obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°C et interdite si température de l'eau supérieure ou égale à 24 °C.
- Bonnet de bain numéroté fourni par l'organisation.
- Sur le triathlon Avenir, l'épreuve natation sera remplacée par de la course à pied si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16 °C.

> CYCLISME

- Parc accessible uniquement aux concurrents, à l'organisation et aux arbitres.
- Port du casque homologué en coque dure, jugulaire attachée à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire de transition.
- Circuit non fermé à la circulation. Respect scrupuleux du code de la route (carton rouge et disqualification en cas de non respect).
- Sortie, entrée et circulation dans l'aire de transition à pied.
- Abri derrière concurrent non autorisé. La règle du CARTON NOIR (boucle de pénalité pédestre) s'applique sur le Courte Distance et le Super Sprint.
- Dossard non plié placé dans le bas du dos.
- Accompagnement par un tiers interdit.

> COURSE À PIED

- Dossard non plié placé sur le devant.
- Accompagnement par un tiers interdit.

